

ACCESSIBILITE



Personne en situation de handicap

Document mis à jour le 01/01/2026

Pour toute personne en situation de handicap, une adaptation du programme est proposée. Nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

Vous seul(e) êtes en mesure d'évaluer votre aptitude à suivre la formation

« Avoir 16 en révolu et être en capacité physique de voir et de manipuler un drone »

Adaptation du programme pour :

Personnes en situation de déficiences motrices

Limitation des déplacements et des manipulations

Personne dyslexique

Adaptation de la taille de l'écran pour faciliter la lecture.

Adaptation du programme (support oraux privilégiés)

Personne en situation de déficiences auditives

Adaptation du programme (positionnement, parole)

Personne mal voyante ou daltonienne

Le télépilotage de drones nécessite de pouvoir être en capacité physique d'identifier un drone dans l'espace et de le distinguer assez pour en maîtriser son usage en garantissant la sécurité des personnes et des biens. Si tel n'est pas le cas, la formation ne peut être dispensée.

Une adaptation de la formation (identification orale des couleurs) est faite pour toute personne souffrant de daltonisme.

Personne en situation de handicap mental

Le télépilotage de drones nécessite une concentration particulière. Afin de respecter les règles de sécurité, la formation ne peut être dispensée dans ce cas

SASU Air2D3 au capital de 15 000€ - Impasse de l'Oseraie, 72700 Rouillon – Code APE : 5911B
Organisme de formation agréé n°52720257872. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Mail : gestion@air2d3.com - Tel : (+33) (0)2 52 36 04 09

N° de TVA intracommunautaire : FR08809644578

SIRET : 809 644 578 00043

R.C.S de Le Mans